

<https://snetap-fsu.fr/CPE-PCEA-PLPA-un-ratio-promus.html>



CPE, PCEA, PLPA un ratio promus/promouvables en progression...

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : lundi 20 octobre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

CPE, PCEA et PLPA : Une bonne nouvelle dans un océan de ...mauvaises nouvelles !

- Le **journal officiel du 14 octobre 2008** publie l'arrêté du 1 octobre 2008 fixant les taux de promotion pour les années 2009, 2010 et 2011.
- Lors des groupes de travail concernant les ratios promus/promouvables, le SNETAP a toujours défendu un accroissement de ces taux de promotions, seule façon de mettre réellement en oeuvre le "retour aux agents" qui sinon ne concernerait pas les CPE et les enseignants .
- Le ministère a enfin pris en partie en compte nos arguments en augmentant d'un point les taux de promotion de ces 3 corps, le nombre de promus en 2009 sera supérieur de 15% par rapport à 2008.

Pour le bureau National

Bernard Moine